



HAL
open science

Master Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02028969

HAL Id: hceres-02028969

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028969v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Science politique

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : Strasbourg

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Mention : Science politique

Domaine : Sciences politiques et sociales

Demande n° S3MA130004374

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg, Institut d'études politiques de Strasbourg et Université de Haute-Alsace pour la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire*.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Seule formation généraliste en science politique dans la région, la mention *Science politique* est intégrée à l'offre de l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg. Elle permet aux étudiants de s'approprier des savoir-faire, des méthodologies et des réflexes d'analyse des sciences sociales qui peuvent être mobilisés dans une grande diversité de métiers.

Après avoir acquis de solides bases en sociologie et en science politique au cours de la première année de master (M1), les étudiants ont ensuite la possibilité de poursuivre leur seconde année (M2) dans trois spécialités : *Sciences sociales du politique*, *Politique et gestion de la culture*, *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire*. Cette dernière spécialité est co-habillée avec la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* de la mention *Economie et société* de l'Université de Haute-Alsace.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Science politique* bénéficie pleinement de son adossement à l'unité mixte de recherche (UMR) Groupe de sociologie politique européenne (GSPE). Les chercheurs du laboratoire sont fortement impliqués dans la mention, dont ils forment le socle de l'équipe pédagogique et l'équipe de direction. S'ils optent pour un mémoire en



M2, les étudiants sont ainsi bien préparés à une poursuite en doctorat. De nombreux enseignants d'autres universités (y compris étrangères) ou d'autres disciplines, ainsi qu'un grand nombre de professionnels extérieurs interviennent également dans la mention. Les étudiants réalisent un stage et travaillent parfois directement au contact des organisations partenaires dans la réalisation de projets collectifs.

Le M1 apporte aux étudiants des connaissances générales en science politique, de haut niveau académique. Elle garantit une solide base avant la spécialisation en M2. A partir du troisième semestre, les étudiants peuvent choisir entre trois spécialités très cohérentes, aux débouchés clairement distincts. Les étudiants s'orientent ainsi soit vers le secteur de l'économie sociale et solidaire, soit vers le secteur culturel, soit vers des métiers classiques de la science politique (conseil, collaborateur d'élu, recherche, enseignement, communication...).

La mention bénéficie de mutualisations avec d'autres mentions de l'établissement (notamment la mention *Politiques européennes*), de son insertion dans plusieurs réseaux de formation (réseau des masters en économie sociale et solidaire, réseau des masters en administration culturelle) et d'une co-habilitation de la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* avec l'Université de Haute-Alsace (UHA). Les promotions sont très diversifiées, aussi bien d'un point de vue disciplinaire (science politique, sciences sociales, sociologie, droit, science économique, arts du spectacle, musicologie), que géographique (y compris l'étranger). Le taux d'insertion professionnelle est bon (100 % pour 64 % de répondants), mais le dossier ne donne pas de précision sur les modalités de cette insertion.

La force de la mention vient essentiellement de la qualité de ses enseignants, de son laboratoire d'adossment et de la qualité de ses spécialités, mais elle manque de consistance propre. Tout semble fait au niveau des spécialités, très autonomes les unes par rapport aux autres et assez peu articulées à la première année de mention - sauf pour la spécialité *Sciences sociales du politique*.

- Points forts :
 - Grande qualité des équipes enseignantes et des spécialités.
 - Bonne liaison de la mention avec la recherche et le laboratoire d'adossment.
 - Formation répondant à un besoin dans la région.

- Points faibles :
 - Manque d'identité propre de la mention, qui ne fait qu'additionner des spécialités indépendantes.
 - Absence d'indications claires sur les objectifs poursuivis et les compétences attendues au niveau de la mention.
 - La co-habilitation pour la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* semble superficielle.
 - Pas de dispositif de pilotage, d'évaluation au niveau de la mention.
 - Informations insuffisantes sur plusieurs aspects, comme l'insertion professionnelle.

Recommandations pour l'établissement

Les compétences attendues à l'issue de la formation pourraient être reformulées de manière plus explicite. Des objectifs propres à la mention mériteraient d'être identifiés. La mention serait ainsi plus visible. La co-habilitation avec l'UHA pour la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* pourrait être renforcée ou bien la spécialité plus clairement distinguée de la spécialité équivalente *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* au sein de la mention *Economie et société* de l'UHA. Une certaine concertation dans la mise en place des politiques de pilotage des spécialités contribuerait également à donner une existence à la mention. L'articulation entre les spécialités et la première année de master pourrait être renforcée. Il serait utile de fournir des données plus précises, notamment sur l'insertion professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (rempli par l'établissement) | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | 45 | 44 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 52 | 45 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | 9 | 8 |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | | 73,60% | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | 100% | | |
| | | 0,00% | 64,30% | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention | | | | | |



Appréciation par spécialité

Politique et gestion de la culture

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Strasbourg, Institut d'études politiques

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

En suivant la spécialité *Politique et gestion de la culture*, les étudiants acquièrent des connaissances pluridisciplinaires (sciences sociales et politique, droit, gestion) et des compétences pratiques en montage de projets, mobilisation de réseaux professionnels, recherche de financements et gestion de budgets, orientées vers le domaine culturel. La formation prépare ainsi aux métiers d'administrateur et de gestionnaire d'organismes ou d'événements culturels, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Les étudiants sont également préparés à la recherche en sciences sociales dans ce domaine.

- Appréciation :

Accueillant des étudiants d'horizons et de profils variés, la spécialité *Politique et gestion de la culture* parvient à trouver un équilibre rare alliant l'excellence de la professionnalisation dans un secteur donné à une très solide préparation des étudiants à la poursuite éventuelle de leurs études en doctorat.

Pour cela, la formation s'appuie sur une équipe pédagogique de haut niveau, particulièrement bien adaptée, aussi bien du côté universitaire que du côté des professionnels de la culture. L'offre pédagogique est riche, équilibrée et très cohérente. L'insertion professionnelle des étudiants est favorisée par une très bonne identification des métiers et des compétences utiles, la mise en place d'enseignements pratiques appropriés (avec de nombreux travaux sur cas), l'obligation de réaliser un stage long (minimum quatre mois), et l'organisation d'un séminaire de méthode pour l'accompagnement et la préparation du stage.

La préparation à la recherche repose sur des séminaires dédiés, l'obligation pour les étudiants de réaliser un mémoire, leur implication directe dans les activités du laboratoire d'adossment, le GSPE (ou d'autres laboratoires partenaires dans le cadre de programmes de recherche communs dans le domaine culturel) et l'organisation d'un cycle de conférences.

- Points forts :

- Intervenants universitaires et professionnels de haut niveau, en parfaite adéquation avec la formation.
- Qualité de la formation professionnelle avec une forte dimension opérationnelle.
- Qualité de la formation à la recherche.
- Compétences et débouchés clairement identifiés.
- Diversité du recrutement aussi bien disciplinaire que géographique.

- Points faibles :

- Manque d'articulation avec la première année de la mention.
- Manque d'informations notamment sur le taux de réussite et le devenir des étudiants.



Recommandations pour l'établissement

La spécialité pourrait être davantage anticipée et préparée au cours de la première année du master. Le dossier pourrait être plus complet, notamment sur le taux de réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|-----------|------------------------|------------------------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | | |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 27 | 28 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | | | |
| Effectif d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | 9 | 8 |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | | | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | DONNEES MENTION: 100% | | |
| | | DONNEES MENTION: 0,00% | DONNEES MENTION: 64,3% | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité | | | | | |



Sciences sociales du politique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg, Institut d'études politiques

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

S'inscrivant pleinement dans la continuité du M1, la spécialité de M2 *Sciences sociales du politique* permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances scientifiques et les savoir-faire des sciences sociales utiles à la fois pour la recherche et les activités professionnelles d'expertise du politique (prospection, évaluation, étude, conseil).

- Appréciation :

La spécialité offre une solide préparation à la recherche (en science politique, en sociologie et en sciences de l'information). Les étudiants doivent présenter un projet de recherche lors de leur candidature et doivent obligatoirement préparer un mémoire. Ils sont aidés par un module d'encadrement du travail d'enquête et de méthode et bénéficient pleinement de l'adossement de la spécialité au GSPE (dont sont membres une grande partie des enseignants).

La formation bénéficie par ailleurs d'une progression cohérente et convaincante des apprentissages sur les quatre semestres, avec un approfondissement méthodologique au troisième semestre. La préparation aux débouchés de l'expertise en sciences sociales du politique est renforcée par l'intervention de professionnels de l'observation sociopolitique et par l'organisation d'une « Journée des sciences sociales du politique » avec d'anciens étudiants et d'autres partenaires. Le stage, d'une durée minimale de deux mois, n'est cependant pas obligatoire.

En raison de l'insuffisance des données sur le devenir des étudiants, les compétences et débouchés professionnels, autres que l'enseignement et la recherche, ressortent moins clairement.

- Points forts :

- Préparation à la recherche en sciences sociales.
- Qualité des enseignements et du laboratoire d'adossement.
- Cohérence pédagogique.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité des débouchés professionnels autres que l'enseignement et la recherche.
- Peu d'enseignements pratiques clairement connectés à des métiers autres que l'enseignement et la recherche.

Recommandations pour l'établissement

Les objectifs poursuivis au sein de cette spécialité et les compétences attendues pourraient être clarifiés, ce qui permettrait de mettre plus nettement en avant les qualités de cette formation. L'aspect fonctionnement de la spécialité pourrait être décrit plus précisément. La formation pourrait accroître son articulation avec les métiers et les milieux professionnels autres que la recherche. Le dossier pourrait fournir des données sur le taux réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|---------------|------------------------------|------------------------------|---------------|---------------|
| | 2006- 2007 | 2007- 2008 | 2008- 2009 | 2009- 2010 | 2010- 2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | | |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 25 | 17 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | | | |
| Effectif d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | 9 | 8 |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | | | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | DONNEES MENTION: 100% | | |
| | | DONNEES MENTION: 0,00% | DONNEES MENTION: 64,3% | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité | | | | | |



Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Strasbourg, Institut d'étude politique

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Université de Haute-Alsace

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Bien que cette spécialité soit co-habilitée entre l'UHA et l'Université de Strasbourg, les dossiers transmis diffèrent, à la fois sur les intitulés (au sein du même dossier de l'Université de Strasbourg), l'organisation de la formation et les contenus des enseignements. Cette évaluation a été réalisée à partir du dossier fourni par l'université.

La formation pluridisciplinaire (sociologie, science politique, science économique, droit et gestion) apporte aux étudiants une connaissance des pratiques, des enjeux et des métiers du secteur de l'économie sociale et solidaire et du développement durable. Grâce à de nombreux projets et un long stage de 22 semaines en alternance, les étudiants acquièrent concrètement une capacité à concevoir et à réaliser des projets dans ce domaine. Une partie des effectifs du M2 de l'Université de Strasbourg provient du M1 de la spécialité de l'UHA.

- Appréciation :

Relativement peu articulée à la première année de mention, la spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* est une formation très solide et très bien implantée dans son environnement socioprofessionnel. Les compétences et les métiers visés sont clairement identifiés. L'équipe pédagogique est bien adaptée (même si l'on note l'absence d'enseignant en science politique de l'Université de Strasbourg alors que la formation est adossée au GSPE). Elle comprend de nombreux professionnels du secteur et s'appuie sur l'intégration du diplôme dans le réseau des masters en économie sociale et solidaire. La maquette alterne, avec un bon équilibre, les enseignements académiques et les enseignements techniques et pratiques. Les étudiants font un long stage en alternance de 22 semaines, principalement dans les organismes partenaires de la formation. Ils bénéficient également d'un module d'encadrement méthodologique et de projets tuteurés. Ils ont la possibilité de réaliser un mémoire de recherche et participent aux travaux de l'Observatoire régional de l'économie sociale d'Alsace. La spécialité est également ouverte sur l'international. Jusqu'à un quart de ses étudiants sont étrangers et l'ensemble de la promotion se déplace à l'Université de Bologne dans le cadre d'un partenariat renforcé.

- Points forts :

- Identification claire des métiers et des compétences.
- Présence d'un stage de longue durée.
- Ouverture intéressante sur l'international.
- Très bonne intégration dans l'environnement socioprofessionnel.

- Points faibles :

- Articulation insuffisante entre le M1 et la spécialité de M2.
- Insuffisance du lien avec la recherche.



Recommandations pour l'établissement

En M1, un enseignement (optionnel) centré sur la thématique de l'économie sociale et solidaire favoriserait l'articulation avec l'année de spécialisation. La spécialité pourrait soit faire le choix clair d'une orientation exclusivement « professionnelle », soit renforcer la transmission d'outils théoriques et méthodologiques nécessaires à la poursuite des études en doctorat. Le dossier pourrait fournir des données plus précises sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Science politique

Domaine : Sciences politiques et sociales

Demande n°S3MA130004374

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation.

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Le rapport d'évaluation attribue des notes très positives (A) à chacune des trois spécialités qui composent la mention, qui, quant à elle, obtient seulement B. Cette disjonction entre l'appréciation portée sur les spécialités (niveau auquel se jugent effectivement la cohérence pédagogique et les résultats) et celle de la mention peut surprendre. Le rapport reconnaît cependant ce qui constitue l'essentiel : les trois parcours et donc la mention dans son ensemble sont très attractifs, conduisant à une forte sélectivité qui garantit un très bon niveau de recrutement, lui-même gage d'une bonne insertion professionnelle.

Les critiques apportées au niveau de la mention (manque d'identité propre ; absence d'indications sur les débouchés et compétences attendues au niveau de la mention ; faiblesse du pilotage au niveau de la mention, articulation M1-M2) appellent des réponses et des compléments d'informations au point de vue de l'architecture générale, et ce, à deux niveaux.

I/ Le premier concerne l'articulation M1 et M2. Il est un fait que cette articulation n'est pour l'essentiel pas satisfaisante, non à cause d'un défaut de conception, mais pour des raisons historiques et d'environnement institutionnel qu'il convient de rappeler. Compte tenu de son organisation à l'IEP, qui avait alors une scolarité en 4 années, la mention a été créée à la faveur du passage LMD au niveau M2. Son recrutement a d'emblée été pensée sur trois bases : 1) les étudiants sortant de 4^e année

d'IEP, 2) les diplômés de l'ancienne Maîtrise de science politique (devenue M1) abritée à la Faculté de droit et, dans une proportion majoritaire, 3) des entrées directes en provenance d'autres IEP ou de Masters 1 ou 2 de sciences humaines et sociales (et même au-delà pour la spécialité Politique et gestion de la culture).

1) L'IEP ne propose jusqu'à présent pas de filière de 4^e année qui ait une orientation thématique et disciplinaire préparant aux M2 de la mention. Une réforme est en cours d'élaboration qui devrait y remédier, avec la création d'une filière préparant directement aux M2 de la mention.

2) Au plan institutionnel, le M1 Sciences politiques et sociales était à l'origine porté par la Faculté de droit. Il n'était pas possible de développer des M2 de Science politique qui en prennent la suite logique dans cette composante. Plus tard, l'équipe décanale de la Faculté de droit a unilatéralement décidé de ne plus l'abriter, ce qui a conduit à son accueil provisoire à l'Institut des Hautes Etudes Européennes. Nous souhaitons qu'il puisse à l'avenir être accueilli à l'IEP, ce qui permettra un lien beaucoup plus direct avec les M2 qui y sont proposés. Au plan pédagogique, le caractère généraliste de cette formation en fait déjà une bonne préparation aux spécialités de M2 de la mention. Son accueil à l'IEP conduira à développer des passerelles et enseignements préparatoires aux différentes spécialités qui renforceront cette articulation.

3) La combinaison de ces deux évolutions doit conduire dans un proche avenir à une structure beaucoup plus cohérente dans laquelle les M2 de la mention constitueront un prolongement logique de la formation reçue dans la 4^e année d'IEP associée et en M1 de science politique. Il restera cependant primordial qu'une part importante du recrutement en M2 demeure ouverte à des étudiants extérieurs, en provenance d'autres établissements français et étrangers et d'autres horizons disciplinaires. La spécialité Politique et gestion de la culture doit beaucoup au fait de regrouper des étudiants d'horizons variés, dont des professionnels en formation continue ou en reprise d'études. Au-delà des seuls étudiants de science politique, la spécialité Sciences sociales du politique attire de bons étudiants titulaires d'un M1 ou M2, en particulier en histoire et en sociologie. La spécialité Ingénierie de projet en économie sociale et solidaire accueille des étudiants dès le M1 (l'articulation est d'ores et déjà plus marquée entre le M1 et la spécialité M2), et des étudiants de l'IEP ou du M1 de science politique directement en M2.

III La seconde question ayant trait à l'architecture de la mention concerne les liens entre les trois spécialités en son sein. La conception retenue repose sur l'identification de spécialités fortes et autonomes, correspondant à des projets et contenus précis, réunies au sein d'une mention à l'effectif relativement important (environ 70 étudiants/an en M2). Ce sont ces spécialités qui sont reconnues par les étudiants et les employeurs davantage que la mention en tant que telle. Il aurait été envisageable d'élever au rang de mention chacune de ces spécialités éventuellement étoffée, ce qui aurait permis d'éviter le reproche d'une architecture insuffisamment intégrée, mais n'aurait rien changé pour l'essentiel, c'est à dire la formation et l'insertion des étudiants, et la reconnaissance de leur diplôme.

Cette formule a fait la preuve de sa pertinence, et ne changera pas fondamentalement à l'avenir. Il serait dans un tel système artificiel de constituer «des dispositifs de pilotage et d'évaluation» au niveau de la mention. Ceci étant dit, il serait réducteur de ne voir dans la mention que la juxtaposition de trois spécialités disparates. La cohérence de l'ensemble est garantie par une équipe pédagogique dont tous les membres appartiennent au même laboratoire de recherche, le GSPE. Des points d'intersection importants relient le domaine culturel et celui de l'économie sociale (ne serait-ce que du point de vue de l'importance que revêt le secteur associatif dans ces deux domaines). L'un et l'autre entretiennent des liens étroits avec les sciences sociales. Si les enseignements communs sont relativement peu nombreux, c'est essentiellement en raison de questions pratiques d'emploi du temps, de localisation pour ce qui concerne IPÉSS, et de nombre (des cours de M2 à 60 ou 70 étudiants sont rarement productifs pédagogiquement).

Enfin, le rapport d'évaluation regrette des informations insuffisantes sur plusieurs points comme l'insertion professionnelle. Le suivi permettant de recueillir ce type d'information ne peut être réalisé au niveau de la mention, mais relève des établissements, au sein desquels il a été mis en place assez récemment par les établissements concernés, à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Haute-Alsace. Ce suivi permet de donner déjà des éléments utiles, mais les moyens manquent pour produire une information complète et parfaitement fiable.

On peut évaluer à plus de 80 % le taux d'insertion professionnelle après deux ans de diplôme pour l'ensemble de la mention. Il est d'environ 90 % pour les spécialités IPESSE et PGC, et d'environ 70 % pour la spécialité SSP (Chef de Cabinet, Project Manager, ingénieur ou chargé d'études, conseillère formation...). Pour cette dernière spécialité, les 30 % restant sont pour la quasi-totalité en poursuite d'études, la plupart en doctorat (chiffres de l'étude réalisée par l'IEP, <http://www.iep-strasbourg.fr:insertion-professionnellestages:que-faire-apres-liep/>).